

Paris, le 5 octobre 1999

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OLIS : 05-Oct-1999

HRM/VAC(99)60

Téléphone : 01 45 24 14 44

Téléfax : 01 45 24 79 11

NOTE DE SERVICE

**CHEF DE LA DIVISION DE L'INDUSTRIE ET DES MARCHES PETROLIERS,
(GRADE A5), BUREAU DES MARCHES PETROLIERS ET DES DISPOSITIFS
D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE,
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE**

Date de clôture des inscriptions : 4 novembre 1999

*Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances
l'OCDE encourage les femmes à faire acte de candidature*

Rôle

Sous la supervision du Directeur du Bureau, le/la titulaire du poste aura comme principale responsabilité de superviser et de coordonner les travaux de la Division qui sont de suivre l'évolution de l'industrie et des marchés pétroliers et d'en établir des rapports. En outre, le/la titulaire du poste sera appelé(e) à contribuer à améliorer l'image de l'AIE grâce à des contacts extérieurs et en assurant la promotion commerciale des publications analytiques et statistiques de l'Agence.

Fonctions principales

1. Planifier, diriger et coordonner la préparation du rapport mensuel de l'AIE intitulé 'Oil Market Report', la présentation des résultats au Conseil de direction et au Groupe permanent sur le marché pétrolier (SOM), et assurer le suivi auprès des médias, des gouvernements et de l'industrie pétrolière. (Le rapport présente un examen des marchés mondiaux du pétrole qui couvre la demande, l'offre, les stocks et les prix du pétrole ainsi que les activités de raffinage ; il comporte aussi des prévisions de l'offre et de la demande pour l'année suivante).

2. Prévoir et organiser les réunions du Groupe permanent sur le marché pétrolier (SOM), établir les ordres du jour, superviser la préparation et la rédaction des documents du SOM et prendre les dispositions nécessaires pour faire participer des intervenants extérieurs à ces réunions. Participer aux réunions du SOM et conseiller les gouvernements sur les tendances récentes et l'évolution à moyen terme du marché pétrolier mondial, en soulignant notamment les questions liées à l'action des pouvoirs publics et en préconisant des mesures appropriées.
3. Communiquer des informations et des avis autorisés sur les marchés pendant les situations d'urgence pétrolière et participer aux exercices de test liés au maintien des moyens d'intervention en cas d'urgence.
4. Nouer et entretenir des contacts étroits avec les responsables des gouvernements à propos des évolutions importantes des politiques gouvernementales, ainsi qu'avec les compagnies pétrolières et des experts-conseils dans ce domaine, et coordonner les travaux des consultants travaillant pour l'Agence sur des questions liées à l'industrie pétrolière.
5. Collaborer avec les autres divisions de l'AIE pour traiter les aspects relatifs à l'industrie pétrolière dans leurs travaux, dans les examens par pays Membres et non membres de l'AIE, dans l'élaboration des perspectives énergétiques à long terme et dans le domaine de la protection de l'environnement.
6. Superviser les travaux du personnel de catégorie professionnelle et de soutien ainsi que des consultants. Confier des tâches, donner des conseils et des orientations, passer en revue les travaux achevés et veiller à la formation des nouveaux agents ou du personnel temporaire de la Division.

Qualifications principales et compétences essentielles

1. Diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques, sciences, l'ingénierie ou dans une discipline connexe.
2. Grande expérience de l'industrie pétrolière internationale, notamment en matière de politique énergétique et pétrolière. Les connaissances spécialisées requises englobent tout ou partie des domaines suivants : production, raffinage et distribution du pétrole, échanges de pétrole, politique en matière de stocks pétroliers ou questions relatives à la qualité des produits.
3. Solides compétences analytiques, grand sens des contacts humains et des relations interpersonnelles, sens de la diplomatie et aptitude à établir et à entretenir des relations de travail efficaces avec les hauts responsables des gouvernements et de l'industrie.
4. Expérience confirmée de la constitution d'une équipe ainsi que de la planification, de la coordination et de la supervision des travaux qui lui sont confiés. Forte orientation vers le résultat et esprit d'initiative, ainsi qu'aptitude à travailler dans des conditions d'intense activité, en respectant des délais souvent très courts.
5. Excellente aptitude à rédiger et à s'exprimer oralement en anglais.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL SUR LES VACANCES D'EMPLOI ET LES CANDIDATURES

Qui peut faire acte de candidature ? Les postes de l'Organisation sont uniquement ouverts aux candidats ressortissants d'un pays Membre. Les candidats extérieurs doivent avoir moins de 65 ans au moment de l'engagement. Nous encourageons vivement les femmes à poser leurs candidatures.

Qualifications principales et compétences essentielles : Les qualifications et compétences énumérées dans la vacance sont très importantes pour l'exécution des tâches mentionnées. Nos critères de sélection sont rigoureusement appliqués, et de ce fait seuls les candidats possédant ces qualifications et compétences devront postuler.

Date de clôture des inscriptions : Les candidatures doivent être impérativement envoyées avant cette date. Les candidatures reçues à une date ultérieure ne seront seulement prises en compte qu'à titre exceptionnel.

Comment faire acte de candidature ? (la candidature doit *obligatoirement* faire mention du numéro de la vacance d'emploi, de la nationalité, du sexe et de la date de naissance) Vous pouvez opter pour l'une des méthodes suivantes :

1. Consulter les Renseignements sur le recrutement et remplir le formulaire en ligne à partir de notre site web ; ou
2. Envoyer par courrier électronique votre CV, lettre de motivation, et tout renseignement complémentaire* ; ou
3. Faxer ou envoyer votre CV à la Gestion des ressources humaines, accompagné de tous documents utiles*

* Par ex., la liste de vos publications, le cas échéant. NB : les copies de diplômes ne sont *pas* nécessaires à ce stade.

Tests : Pour certains postes, il peut être demandé aux candidats de passer un examen écrit ou oral dont le résultat sera un élément de la sélection.

Entretiens : Les candidats les plus qualifiés seront convoqués pour un entretien. Ceux dont la langue maternelle n'est pas l'une des deux langues officielles (anglais ou français) pourront choisir la langue officielle dans laquelle l'entretien se déroulera — excepté si le poste en question exige une excellente ou une très bonne connaissance de l'anglais et du français auquel cas tous les candidats devront démontrer au cours de l'entretien leur aptitude à s'exprimer dans les deux langues.

Candidats non retenus sur la liste courte : En raison du nombre important de candidatures reçues par l'Organisation, les candidats non retenus sur la liste courte pour entretien ou test ne seront pas contactés.

Sélection finale : La sélection finale sera faite sur la base des qualifications, de l'expérience et des compétences essentielles figurant dans la vacance d'emploi et par comparaison avec celles des autres candidats. Les candidats retenus sur la liste courte seront informés par téléphone le plus tôt possible du résultat de l'entretien, et recevront ensuite une confirmation écrite de la Gestion des ressources humaines de l'OCDE.

Durée de l'engagement : Il sera offert un engagement de durée déterminée, pour une période de deux ou trois ans, avec éventuellement une possibilité de renouvellement.

Grade : Les postes sont normalement pourvus au grade indiqué. Certains postes, cependant, peuvent être temporairement pourvus au grade immédiatement inférieur si les qualifications et l'expérience du candidat choisi correspondent à ce niveau et si cette éventualité a été prévue dans la vacance d'emploi. Dans ce cas, les fonctions et responsabilités assignées seront adaptées en conséquence.

Lieu de travail : Sauf indication contraire, le lieu de travail est Paris. Pour certains postes, des déplacements occasionnels sont à prévoir.

Fonctions : Les vacances d'emploi précisent les principales fonctions devant être remplies au moment de l'engagement. Ces fonctions pourront être modifiées selon le programme de travail du service ou à la suite de l'introduction de nouvelles méthodes de travail et/ou d'un nouveau matériel.